

Charte de transparence - Deux nouveaux signataires : UCB Lyon 1 et GDR BioSimia

13 décembre 2021



L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) et le GDR BioSimia viennent de rejoindre la liste des 37 signataires de la Charte de transparence sur le recours aux animaux à des fins scientifiques et réglementaires.

Si l'UCBL est une université française réputée pour ses enseignements dans les domaines des sciences, des technologies, de la santé et du sport depuis sa création officielle en 1971, BioSimia est une structure un peu moins connue. Faisons le point.

Une fédération dédiée aux chercheurs faisant appel aux primates

Créé en 2016 par le CNRS sous la forme d'un GDR (Groupement De Recherche), Biosimia fédère les chercheurs des laboratoires de recherche publics (CNRS, Inserm, CEA, MNHM, universités) dont les recherches en infectiologie (études des maladies infectieuses Sida, Ébola, Covid-19, etc. et de leurs traitements), immunologie (étude du système immunitaire et de ses maladies), ou neurosciences

(étude du cerveau et de ses maladies) font appel aux primates autres que les humains. Cela représente une soixantaine d'équipes à travers l'hexagone.

Un nouveau site internet

Saluons au passage [leur nouveau site internet](#), une véritable vitrine sur l'utilisation des singes à des fins scientifiques en France.

Il explique en quoi l'utilisation des singes est indispensable et donne quelques exemples dans la recherche française.

Il revient sur certaines idées fausses comme la part des primates parmi les animaux utilisés par la recherche (0,18%) ou l'utilisation des grands singes (gorilles, chimpanzés...) qui est aujourd'hui strictement interdite.

Toute une partie du site est consacré aux questions éthiques qui restent centrale, à la réglementation et à la formation du personnel.

Enfin, le site renvoie vers des visites virtuelles d'animaleries.

Photos : Biosimia©